



Abonnement centre aquatique

Par paty59

Bonjour

j'ai acheté un abonnement annuel au centre aquatique donnant droit à accès aux activités nautiques (bassin, aquagym,) balnéo (zen, sauna,; hammam) et fitness (cours et salle en accès libre)

l'établissement ouvre en septembre une nouvelle activité dans l'espace aquatique (vélos dans l'eau) mais exclut de l'abonnement le droit d'y participer et sollicite un nouvel abonnement réservé à la pratique de cette activité

pourtant rien de diffère des autres activités proposées : espace, créneau horaire, encadrement par moniteur,

pouvez-vous m'indiquer comment faire valoir mes droits

merci

Patricia

Par jury34

Il faudrait leur faire une mise en demeure d'exécuter leurs obligations contractuelles (participation à toutes les activités).

A défaut d'une réponse de leur part dans un délai de huit, vous pourriez les assigner en justice pour inexécution des obligations contractuelles.

Mais je pense qu'ils ont dû prévoir quelque part (règlement intérieur ou autre) que cette activité n'entre pas dans les contrats initiaux.

Cordialement